



**HAL**  
open science

## Force de travail paysanne et capital

Jean-Claude Poupa

► **To cite this version:**

Jean-Claude Poupa. Force de travail paysanne et capital. Les classes sociales dans l'agriculture : recueil d'articles, INRA Institut National de la Recherche Agronomique, 63 p., 1975, Economie et Sociologie Rurales. hal-02859220

**HAL Id: hal-02859220**

**<https://hal.inrae.fr/hal-02859220>**

Submitted on 8 Jun 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## FORCE DE TRAVAIL PAYSANNE ET CAPITAL

J. C. POUPA

Station d'Economie Rurale de Rennes  
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

Aujourd'hui le capital s'investit de plus en plus au niveau de la transformation des produits agricoles et de la commercialisation des produits alimentaires (1) : c'est le paysan et sa famille qui assurent la production de masse nécessaire à l'approvisionnement de ce secteur en matière première (2).

Il se dessine ainsi progressivement un système de production et d'échange radicalement différent du système partiellement marchand reposant sur la petite production fermière et les échanges avec les artisans locaux : les moyens de production sont fournis par des firmes de dimension nationale ou internationale au lieu d'être produits sur place ou dans la petite région ; les transformations sont réalisées à grande échelle par les industries agro-alimentaires au lieu d'être faites localement, à la ferme ou dans l'atelier de l'artisan. En fait le paysan a devant lui, le capital industriel ou commercial et non un consommateur, un artisan ou un marchand. Des relations naissent alors entre la force de travail paysanne et le capital. Ce sont ces relations que je me propose d'analyser, pour les unités de production qui fournissent directement ou indirectement (3) une matière première aux industries d'aval.

Les relations entre la force de travail ouvrière et le capital industriel ont été étudiées par K. Marx. L'oeuvre de Marx abonde d'exemples très concrets destinés à décrire le procès de travail et qui mettent en évidence la tendance du mode de production capitaliste à exploiter au maximum la classe ouvrière : longueur déme-

---

(1) P. Byé, A. Mounier : L'internationalisation du capital des industries agricoles et alimentaires. CNEEJA-IREP Grenoble. A. Mollard : La politique agro-alimentaire, l'Etat et l'internationalisation du capital CNEEJA-IREP Grenoble.

(2) J. B. Henry : Pénétration du capitalisme et crise agricole : l'exemple de l'économie laitière bretonne. INRA Rennes 1974.  
A. Sebille : L'industrie de l'abattage en Bretagne - INRA, Université de Haute-Bretagne, Chambre régionale d'agriculture de Bretagne - 1974.

(3) Des coopératives, des groupements de producteurs, des marchands peuvent s'interposer entre l'unité de production agricole et les entreprises agro-alimentaires, masquant ainsi les rapports entre la force de travail paysanne et le capital industriel et commercial d'aval.

surée de la journée de travail, augmentation de l'intensité du travail, conditions de travail inhumaines, travail des enfants etc ... (1).

Pour décrire le procès de travail en agriculture, il faut évidemment l'observer aussi précisément que possible et ces observations ne peuvent être réalisées que sur les exploitations agricoles elles-mêmes. Comment mesurer le temps de travail réel si l'on ne tient pas compte, parce qu'on les ignore, de toutes les tâches, de tous les incidents, de toutes les nécessités ? Comment mesurer l'intensité du travail (2) sans connaître le fonctionnement des machines, la qualité du travail exigé, sa rapidité d'exécution et l'attention demandée ainsi que la fatigue nerveuse et physique qui en découle ? Comment mesurer la dépendance vis à vis du capital si l'on ignore tout des méthodes de travail utilisées et du processus par lequel le paysan a été conduit à les appliquer ?

Il semble qu'il y ait là tout un secteur qui échappe à la recherche et il peut actuellement être cerné à travers des exemples observés aussi minutieusement que possible. Un certain nombre d'indicateurs permettent par ailleurs de tester la représentativité des cas observés : le nombre d'accidents du travail et la nature de ces accidents sont vraisemblablement liés à l'intensité d'utilisation de la force de travail ; le déroulement des luttes et le contenu des revendications révèlent comment les paysans eux-mêmes vivent leurs problèmes ... (3).

C'est à la lumière de ces données et en utilisant les concepts élaborés par Marx pour l'analyse de l'exploitation du travail salarié que je m'efforce de comprendre les rapports sociaux qui se nouent entre la famille paysanne qui fournit la force de travail et le capital d'aval qui transforme et commercialise la matière première produite par le paysan.

---

(1) Observations d'Engels sur la situation de la classe laborieuse en Angleterre ; rapports d'inspecteurs, de commissaires, de pasteurs ... chroniques ...  
F. Engels : La situation de la classe laborieuse en Angleterre - Ed. Sociales.  
K. Marx : Le capital - Bibliothèque de la Pléiade - livre I.  
(voir en particulier chapitre X : la journée de travail et chap. XV Machinisme et grande industrie).

(2) Un travail est plus intense lorsqu'il entraîne, pour un intervalle de temps donné, une dépense accrue de la force de travail (donc une usure plus rapide).

(3) J. C. Poupa "Problèmes laitiers en Bretagne" (étude de la grève du lait de mai-juin 1972) Mémoire de fin d'études. INRA - ENSA Rennes 1973.

## 1. Mécanisme de l'exploitation du travail et origine de la plus-value

### 1.1 La marchandise "force de travail"

Dans le mode de production capitaliste la plus-value, au sens où l'a définie Marx, prend naissance dans le fait que le possesseur d'argent trouve sur le marché une marchandise "dont la valeur usuelle possède la vertu particulière d'être source de valeur échangeable, de sorte que la consommer est réaliser du travail\* et, par conséquent, créer de la valeur". Cette marchandise s'appelle "puissance de travail ou force de travail. Sous ce nom il faut comprendre l'ensemble des facultés physiques et intellectuelles qui existent dans le corps d'un homme, dans sa personnalité vivante, et qu'il doit mettre en mouvement pour produire des choses utiles ..."(1).

Deux conditions doivent être remplies pour que le possesseur d'argent trouve sur le marché la force de travail à titre de marchandises.

1°) Elle doit être offerte ou vendue par son propre possesseur disposant de sa force de travail comme de sa marchandise à lui.

2°) Le possesseur de la force de travail doit, "au lieu de pouvoir vendre des marchandises dans lesquelles son travail s'est réalisé, être forcé d'offrir et de mettre en vente, comme une marchandise, sa force de travail elle-même, laquelle ne réside que dans son organisme" (2).

Le possesseur d'argent achète alors la force de travail. Son seul souci étant qu'elle se reproduise, il ne la paie qu'à sa valeur de reproduction, laquelle est égale à la valeur des moyens de subsistance nécessaires au travailleur.

"L'homme aux écus" devenu capitaliste (3) va alors consommer cette force de travail et faire en sorte qu'elle crée le maximum de valeur. La plus-value mesure la différence entre la valeur créée par la force de travail et l'équivalent en valeur du prix d'achat de cette force de travail ou salaire.

### 1.2 La consommation de la force de travail ouvrière

Pour augmenter cette-plus-value le capitaliste va s'efforcer de maximiser la valeur créée par la force de travail en agissant sur plusieurs variables :

---

(1) K. Marx : Le capital ; op. cit. chapitre VI : Achat et vente de la force de travail p. 715.

(2) K. Marx : Le capital chap. VI ; op. cit. p. 716-717.

(3) "Notre ancien homme aux écus prend les devants et, en qualité de capitaliste, marche le premier ; le possesseur de la force de travail le suit par derrière comme son travailleur à lui ; celui-là le regard narquois, l'air important et affairé ; celui-ci timide, hésitant, rétif, comme quelqu'un qui a porté sa propre peau au marché, et ne peut plus s'attendre qu'à une chose : à être tanné"  
K. Marx, Le capital op. cit. p.726.

\* souligné par K. Marx.

- 1°) il augmente la longueur de la journée de travail
- 2°) il utilise toute la force de travail disponible dans une famille, y compris celle des enfants
- 3°) il augmente l'intensité du travail : cadences, suppression des temps morts ...

Il y a alors augmentation de la plus-value absolue.

La plus-value totale peut également augmenter si la valeur des moyens de subsistance nécessaires aux travailleurs, et par conséquent la valeur de la force de travail, diminue du fait de l'augmentation de la productivité du travail. On est alors en présence d'une plus-value relative.

La plus-value absolue ne peut pas augmenter indéfiniment. Si à la naissance du capitalisme le travailleur était exploité jusqu'aux limites de sa résistance physique, il est aujourd'hui protégé par une législation sociale associée au statut juridique du salarié et progressivement imposée par la classe ouvrière : salaire minimum garanti, semaine de 40 heures et paiement des heures supplémentaires, congés hebdomadaires et annuels, paiement des charges sociales, respect des conditions de sécurité, application des conventions collectives ...

Quant à la plus-value relative elle augmente au fur et à mesure que diminue la valeur de la force de travail, la valeur des denrées alimentaires constituant par ailleurs une composante principale de cette valeur de la force de travail. La classe capitaliste dans son ensemble aura donc intérêt à une augmentation de la productivité du travail en agriculture.

### 1.3 La consommation de la force de travail paysanne : méthode d'approche

Ce cadre théorique minimum étant sommairement posé, je vais maintenant examiner comment est mise en oeuvre la force de travail paysanne qui, pour la plupart des auteurs marxistes, ne saurait être une marchandise puisque le paysan n'est pas un travailleur libre.

Pour décrire le fonctionnement de cette force de travail paysanne, je m'appuie à la fois sur une expérience pratique subie (1) et sur des observations faites au cours de stages, d'enquêtes, de visites d'exploitations ... (2). Ces conditions de travail ont également été évoquées dans des réunions avec des groupes d'agriculteurs et transparaissent à travers de nombreuses revendications.

---

(1) Nécessité de travailler (jusqu'en septembre 1973) sur l'exploitation familiale de mes parents et comme salarié agricole pendant les périodes de repos pour améliorer le revenu familial et financer mes études.

(2) Ces observations ont été faites principalement sur des exploitations agricoles d'Ille-et-Vilaine, du Finistère, du Morbihan, de Loire-Atlantique, du Loiret, secondairement au cours d'enquêtes ou de visites dans d'autres départements...

Mon domaine d'observation est donc nécessairement limité et, en l'absence d'une connaissance suffisante des couches sociales composant la paysannerie (1), je privilégie inévitablement la description d'une certaine couche de paysans. Mais mon objectif immédiat est plus d'approcher qualitativement un problème global que d'avancer une théorie générale sur l'insertion de l'agriculture dans le mode de production capitaliste. Cette première approche devrait permettre de repérer les variables à mesurer pour décrire le fonctionnement de cette force de travail paysanne, et c'est seulement lorsque la nature de ces variables sera connue que pourront être définies des techniques d'approche quantitatives visant à mesurer la quantité de travail fournie (2) donc une grandeur proportionnelle à la valeur créée (3).

## 2. Le fonctionnement de la force de travail paysanne

### 2.1 Les conditions de travail

#### 2.1.1. Durée du travail

La journée de travail du paysan n'est pas limitée. En période de gros travaux, les journées de plus de 14 heures ne sont pas exceptionnelles et le travail se poursuit quelquefois tard dans la nuit, jusqu'à la limite de résistance de la machine humaine... puis il faut repartir tôt le lendemain matin, et cela pendant plusieurs jours, parfois plusieurs semaines (moissons, fenaison, chantier d'ensilage, labour...). On ne s'arrête même pas lorsqu'on est malade.

Pendant toute l'année des paysans travaillent fréquemment 70-80 heures par semaine ou plus (4).

---

(1) Des critères permettant de rendre compte de la diversité des couches sociales sont néanmoins dégagés à la fin de cet article.

(2) La connaissance du nombre de "Personne - Année - Travail" (PAT) présentes sur l'exploitation n'est pas suffisante pour estimer la quantité de travail fournie. La PAT représente le travailleur à temps complet c'est-à-dire travaillant au minimum 8 heures par jour pendant 300 jours soit 2 400 heures par an. Le travailleur fournissant en moyenne 12 heures de travail par jour pendant les 365 jours de l'année est assimilé à tout autre travailleur. Si une personne travaille à mi-temps ou à quart de temps, son travail compte pour une fraction de PAT, mais la quantité absolue de travail fournie n'est pas plus mesurée que pour le travailleur à temps complet. Le travail marginal des enfants, des anciens n'est pas forcément pris en compte si le chef d'exploitation ne le mentionne pas. Quant à l'intensité du travail, elle n'est pas mesurée.

(3) "La valeur d'une marchandise est à la valeur de toute autre marchandise, dans le même rapport que le temps de travail nécessaire à la production de l'une est au temps de travail nécessaire à la production de l'autre". K. Marx : Le capital op. cit. chap. I p. 567.

(4) Les périodes creuses sont souvent consacrées aux travaux d'entretien du matériel et des installations, de réparation, de restauration et construction...

Non seulement les journées sont longues mais il n'est même pas question de prendre des vacances ni même des congés hebdomadaires. Dans les exploitations laitières, si l'on se détend quelquefois le dimanche après-midi, il faut retourner traire les vaches et soigner les animaux dès qu'arrive le soir. De nombreux paysans sont ainsi contraints de travailler pendant les 365 jours de l'année. Ajoutons à cela la présence obligatoire 24 heures sur 24 pour certains ateliers spécialisés, la surveillance des animaux malades, les vélages au milieu de la nuit ...

### 2.1.2. Mobilisation de la force de travail familiale

La femme travaille elle aussi sur l'exploitation, en plus des tâches domestiques : soins aux animaux, entretien, main-d'oeuvre d'appoint pour les gros travaux. Pendant la grève du lait certaines d'entre elles faisaient remarquer que si leurs maris "chefs d'exploitation" pouvaient se prendre pour des patrons, les femmes quant à elles étaient des travailleuses à part entière (1).

Les enfants donnent eux aussi un "coup de main" après l'école et pendant les congés. Ce sont parfois des gamins de 12 ans ou moins qui conduisent les tracteurs.

Les anciens sont également présents, ils réalisent des travaux accessoires mais indispensables (litières, clôtures, entretien ...). Souvent ils cultivent le jardin et s'occupent de la basse-cour, si bien que la famille paysanne peut supporter une rémunération du travail encore plus basse, une partie des denrées nécessaires à la consommation familiale étant produite sur place. C'est donc la famille toute entière qui est rivée sur l'exploitation.

### 2.1.3. Nature et intensité du travail

La journée de travail est longue, toute la force de travail familiale est mobilisée mais de plus le travail est rude, fatiguant, et se fait souvent dans de mauvaises conditions. La mécanisation a permis au paysan d'économiser sa force musculaire, bien que des tâches de "forçat" existent encore épisodiquement : mais il use davantage ses nerfs, son cerveau et parfois son organisme tout entier. En période de gros travaux, les machines doivent fonctionner à leur cadence maximale, sans perdre la moindre parcelle de temps donc à un régime élevé exigeant une surveillance attentive, en particulier avec un matériel puissant. Il faut parfois tourner jour et nuit, sous la chaleur ou le froid, et se relayer aux heures des repas. Il n'est même plus question de prendre le temps de respecter les conditions de sécurité, de graves imprudences sont commises et c'est ainsi que surviennent les accidents (2) :

---

(1) Interviews dans le Finistère. Juillet 1973.

(2) Des exemples peuvent être cités : écrasement sous un tracteur retourné ou une remorque renversée ; accidents provoquant la mort ou nécessitant une amputation avec les ensileuses, les conditionneuses, les moissonneuses batteuses, les épandeurs à fumier .. bras arraché dans un corn-picker ; doigts écrasés dans une presse ramasseuse ; main coupée dans une vis sans fin ...



En Ille-et-Vilaine en 1971, la caisse régionale d'assurances mutuelles agricoles d'Ille-et-Vilaine, couvrant près de 70 000 agriculteurs ou membres de leurs familles déclare 6 337 accidents (1) dont 42 mortels, soit 6 accidents mortels pour 10 000 actifs (2) ; en 1970 la même mutuelle déclare 6 047 accidents dont 21 mortels (4 salariés et 17 exploitants) (3).

Pour chaque heure de travail, il faut toujours extraire davantage de valeur, en allant toujours plus vite, sans se soucier de son propre bien-être et de sa propre santé : tassement de vertèbres, travail sous les intempéries, maniement de produits chimiques toxiques sans précaution...

A côté du travail manuel, il y a aussi le travail intellectuel : organisation du travail, gestion, comptabilité... Continuellement c'est le casse-tête, avant comme après le travail. Comment faire face à telle échéance ? à tel problème ?... les soucis sont innombrables et c'est une raison suffisante pour que le paysan soit lui aussi frappé par les "maladies modernes" : maladies nerveuses, troubles cardiovasculaires... (4).

## 2.2 L'enchaînement du paysan aux moyens de production

Les conditions de travail sont souvent telles que le paysan lui-même refuserait de travailler ainsi si un patron le lui ordonnait en échange d'un salaire dérisoire. Pourtant, il doit travailler. Si les conditions climatiques permettent de semer l'herbe ou le maïs, d'ensiler, de faner, de moissonner, de travailler une terre... il n'est pas question pour le paysan de dire : "Ce que je ne fais pas aujourd'hui je le ferai demain", car demain, le temps peut changer. Quelques heures de travail perdues et ce peut être une récolte perdue (foin, maïs herbe...), une baisse de rendement... La simple chute de rendement peut entraîner pour l'éleveur un "trou" dans l'alimentation du bétail qui peut avoir des répercussions nombreuses : baisse de la production, moindre résistance aux maladies... La moindre négligence (traite irrégulière, surveillance insuffisante, préparation négligée des semis) a parfois des conséquences insoupçonnées sur le niveau du "salaire

---

(1) La comparaison avec les autres secteurs d'activité économique est rendue difficile par le fait qu'en agriculture tous les accidents du travail ne sont pas déclarés, tant qu'ils ne sont pas trop graves.

(2) Dans le secteur bâtiment et travaux publics, on a en 1971, 4,9 accidents pour 10 000 salariés. (d'après la revue du CNPF n° 341 sept. 1973).

(3) Caisse Régionale d'assurances mutuelles agricoles d'Ille-et-Vilaine : rapports des conseils d'administration.

(4) En France, il y a en moyenne pour 100 000 habitants 45 suicides, 60 lésions vasculaires cérébrales et 136 coronarites et autres affectations cardiaques entraînant la mort d'hommes de 46 à 55 ans. Pour la catégorie des exploitants agricoles ces 3 chiffres sont respectivement 63, 58 et 101 et pour les salariés agricoles 89, 66 et 101. Les collections de l'INSEE. Données sociales édition 1974.



paysan" (1). Plus concrètement encore, un paysan ne peut pas dire : "Je ne traie pas les vaches ce soir". Il peut refuser de se lever la nuit pour un vêlage mais il risque de perdre le veau et au pire la vache (c'est-à-dire l'équivalent de plusieurs mois de salaire). L'aviculteur moderne peut lui aussi s'absenter au lieu de surveiller son poulailler : une simple panne d'électricité et c'est la catastrophe : il doit alors rogner son salaire s'il le peut encore pour "payer les pots cassés".

Le paysan est donc l'esclave des moyens de production qu'il utilise. Il doit accomplir méticuleusement tout le travail exigé pour maintenir en bon état ses terres, ses récoltes, son cheptel ... c'est-à-dire reproduire la machinerie biologique.

Non seulement le paysan ne peut se permettre aucune négligence, aucune trêve dans le travail, mais il lui est impossible de faire grève pour défendre ses conditions de travail. Si l'éleveur refuse de livrer son produit il doit cependant alimenter ses animaux et faire le même travail. S'il a acheté certains de ses aliments, il en a produit d'autres. Pour cette production il a dépensé des engrais, des désherbants, du fuel mais aussi du travail, il a usé du matériel ... (2).

Responsable d'une machinerie biologique la famille paysanne fournit la force de travail nécessaire au fonctionnement et à la reproduction de cette machinerie.

### 3. La mise en mouvement de la force de travail paysanne

Nous venons de constater que des paysans doivent s'astreindre à une discipline très rigoureuse. S'ils acceptent ces conditions de vie, c'est qu'ils y sont contraints. Il faut donc examiner comment s'exerce cette contrainte au travail.

#### 3.1 Le produit du paysan fuit de sa main

Le producteur de lait breton n'a plus en face de lui une multitude de demandeurs (consommateurs et marchands) qui se font concurrence mais seulement quelques groupes industriels qui se concertent (et même parfois un seul groupe)(3). A partir du moment où ce paysan est engagé dans la production laitière, il doit

---

(1) Nous nommons "salaire paysan" la valeur consommée par le paysan pour reproduire sa force de travail.

(2) Pendant la grève du lait de mai-juin 1972, en détruisant son lait qui aurait été payé 0,56 F le litre (34 g de m. g.) l'agriculteur travaillant sur une exploitation du type de celle où avait été calculé le prix de revient perdait par litre 0,43 F de charges et 0,13 F de salaire, soit pour 10 jours de grève 43 jours de salaire.

J.C. Poupa "Problèmes laitiers en Bretagne" op. cit.

(3) J.B. Henry : "Pénétration du capitalisme et ..." op. cit.

nécessairement céder son lait - denrée périssable - à l'industrie laitière, (1) tous les jours ou tous les deux jours suivant le système de collecte. Chaque mois (généralement au 15 du mois) il reçoit sa paye du lait, dont le montant varie en fonction de la quantité livrée et de la qualité correspondante (2). Comme le faisaient remarquer les syndicalistes bretons (3), les producteurs de lait n'ont plus le pouvoir de facturer contrairement aux artisans, aux entrepreneurs, aux industriels : ils sont donc contraints d'accepter les prix imposés. Leur travail se réalise non pas en produits qu'ils vont vendre en tant que "libres marchands" (4), mais en produits qui fuient de leurs mains.

Cette situation n'est pas particulière à l'économie laitière bretonne. L'aviculteur engagé vis à vis d'un abattoir industriel doit se plier aux exigences de l'abatteur (5). Il n'est pas question pour l'éleveur de porcs, de taurillons, de veaux de conserver une bande sous prétexte qu'elle se vend mal. Il n'a pas le pouvoir de marchander et est contraint de céder son produit au prix qui lui est imposé. Sa paye lui est envoyée après l'enlèvement. Il continue de produire tant que ce prix lui permet de reproduire, même difficilement, ses moyens de production et sa force de travail. Là encore son travail se réalise non pas en produits qu'il va vendre en tant que "libre marchand" mais en produits qui fuient de sa main.

### 3.2 La contrainte au travail

Pour pouvoir produire, la famille paysanne a acheté ses outils, ses machines, ses bâtiments, ses matières premières donc a avancé une somme d'argent qu'elle a converti en moyens de productions. Pour que l'unité de production familiale se reproduise, il faut que se reproduisent les moyens de production mais aussi la

---

(1) Nous excluons ici les cas particuliers où des producteurs possèdent leurs propres marchés auprès d'une ville.

(2) Un prix de base est établi pour le litre de lait à 34 grammes de matières grasses. Chaque gramme supplémentaire est payé. La qualité bactériologique est payée. Une prime à la quantité (ou parfois une prime à la productivité) majeure de plusieurs centimes le litre de lait au-dessus d'un certain litrage (cette prime peut augmenter la paye du lait de plus de 10 000 F chez certains gros producteurs)? Une pénalisation hiver-été intervient, le lait d'hiver étant payé plus cher que le lait d'été et la moyenne annuelle oscillant autour du prix indicatif fixé par les ministres de l'agriculture de la C. E. E.

(3) Interviews dans le Morbihan et en Loire-Atlantique : juillet - août 1973.

(4) C'est-à-dire en tant que producteur marchand qui peut refuser soit de produire, soit de vendre s'il ne réalise pas la valeur de son produit.

(5) Parfois le paysan doit fournir près d'une dizaine de travailleurs dès 3 heures du matin pour charger les camions de sorte que les chaînes d'abattage de l'usine soient alimentées dès 7 heures.

force de travail paysanne, donc le "salaire paysan" (1) doit nécessairement être égal ou supérieur au strict minimum vital.

Dans des conditions de productivité du travail moyennes, le prix du produit paysan étant donné, la reproduction de l'unité de production familiale nécessite une quantité de travail suffisante matérialisée dans un certain volume de production. Si la productivité est inférieure ou la quantité de travail fournie insuffisante, cette unité de production régresse. S'il existe une masse de familles paysannes qui se résignent à accepter les conditions de travail décrites précédemment, pour reproduire au moins leurs moyens de production et dégager un "salaire paysan" égal ou à peine supérieur au strict minimum vital, l'industrie d'aval sera convenablement approvisionnée et l'ensemble du système pourra se reproduire.

Si cette masse de paysans assure une production légèrement excédentaire, l'industrie va tenter de comprimer le prix d'achat de sa matière première. Les familles paysannes les plus défavorisées (productivité du travail faible, faibles ressources financières car absence d'épargne familiale ou d'héritage, faibles disponibilités en main-d'oeuvre marginale ...) voient alors leur salaire descendre au-dessous du strict minimum vital. Certaines sont condamnées à consommer leurs moyens de production et c'est parfois la pauvreté qui les oblige à travailler ailleurs ou à abandonner leur exploitation (2). Quant aux autres exploitations, elles vont tenter de faire face à la situation en augmentant soit la quantité de travail fournie (allongement démesuré de la journée, accélération de l'intensité du travail ...), soit la productivité de ce travail.

Pour augmenter cette productivité, ces paysans sont conduits à bouleverser leurs méthodes de production. Ainsi les exploitations se mécanisent. Les techniques culturales se modifient et les méthodes d'alimentation se rationalisent. Du même coup ces exploitations en voie de modernisation doivent de plus en plus s'approvisionner à l'extérieur en moyens de production : matériel, aliments du bétail, engrais et produits phytosanitaires ... Un puissant secteur industriel peut ainsi vivre à l'amont de l'agriculture. Il pèse de tout son poids pour inciter à la modernisation, son intérêt étant de vendre au maximum (3). Mais pour se moderniser il faut la plupart du temps emprunter (4) donc se lier au capital bancaire. Ensuite pour amortir le matériel et rembourser les annuités il faut produire plus et pour produire plus se moderniser encore davantage.

---

(1) Nous nommons "salaire paysan" la valeur consommée par le paysan pour reproduire sa force de travail.

(2) Des paysans s'embauchent comme ouvrier tout en conservant quelques hectares de terre.

(3) Dans le secteur du machinisme agricole, des artisans ruraux sont devenus concessionnaires de grandes firmes nationales ou multinationales (International Harvester, Massey - Ferguson, John Deere, Someca-Fiat ...) et prospectent eux-mêmes le marché du village.

(4) Après que toute l'épargne familiale ait été mobilisée.

Le paysan engagé dans la voie de la modernisation se trouve propulsé en avant, sous la poussée du capital d'amont et sous l'aiguillon du capital bancaire. Il augmente considérablement ses volumes de production. L'industrie d'aval disposant alors d'un volume suffisant de matières premières continue de peser de tout son poids pour comprimer les prix. Elle élimine ainsi les paysans les moins productifs(1) et contraint les autres d'augmenter toujours la productivité et l'intensité du travail(2) donc d'accroître leur dépendance vis à vis du capital d'amont et du capital bancaire, bénéficiant au passage des gains de productivité réalisés antérieurement.

Chaque fois qu'un producteur assure une production de masse dont la transformation finale et la commercialisation sont assurés par un capital plus ou moins concentré, ces mécanismes peuvent jouer, le processus se déroulant à des degrés de développement différents (3). En outre ce processus est masqué par le fait que des intermédiaires (coopératives, groupements de producteurs, collecteurs..) s'interposent entre le capital agro-alimentaire et la force de travail paysanne.

Finalement ces paysans sont engagés dans un cycle infernal qui les conduit à produire toujours davantage et élimine au passage les travailleurs les moins productifs. Le capital agro-alimentaire dispose ainsi d'un important réservoir de main-d'oeuvre. Il puise dans ce réservoir les travailleurs les mieux armés et les plus habiles et rejette impitoyablement les autres.

### 3.3 La direction du procès de travail

Mais en même temps qu'ils augmentent l'efficacité de leur travail, les paysans perdent progressivement leur autonomie dans la mise en oeuvre du procès de production. Pour calculer les doses d'engrais, cultiver l'herbe, désherber, ensiler, utiliser les machines, le paysan doit, d'une façon ou d'une autre, se faire conseiller (consultation de revues, participation à des sessions, rencontres avec les voisins, intervention du technicien...). De plus en plus il a besoin du technicien. Dans les régions où le maïs n'était pas cultivé c'est le technicien qui a permis le démarrage de cette culture. Ce sont encore les techniciens, - qu'il s'agisse des techniciens de la chambre d'agriculture ou de services publics, des agents de relation avec les cultivateurs (A.R.C.) payés par les laiteries, des représentants

---

(1) Des laiteries refusent de ramasser le lait des plus petits producteurs.

(2) La baisse des prix entraîne alors une augmentation de l'offre.

(3) La revue "Entreprise" du 3 janvier 1973 consacre un article au marché de la viande, archaïque, où prédomine "l'économie de cueillette" et où "50 % de la consommation de boeuf provient en fait de vaches de réforme, dispersées à l'infini dans les multiples exploitations familiales". A cette production traditionnelle devrait se substituer progressivement une production organisée.

d'une marque d'aliments ... - qui conseillent pour la conduite des troupeaux. Dans les exploitations les plus modernes, la gestion est assurée par des conseillers (choix d'une spécialisation et des investissements, calcul des rentabilités, planning des amortissements, demandes de prêts ...). C'est ce qui fait dire à certains paysans : "les techniciens sont les contremaîtres de l'agriculture". Et si toutes les exploitations ne sont pas directement en contact avec les techniciens, il y a tout de même propagation des idées et des techniques nouvelles autour des exploitations conseillées.

En fait le paysan applique de plus en plus des procédés de travail, des normes techniques, des plans de production ... imaginés par des techniciens et des ingénieurs dans des centres d'étude ou de recherche spécialisés, publics ou privés. L'agriculture n'est donc plus l'affaire d'une corporation qui se retransmettrait les ficelles du métier de génération en génération, mais la fonction d'une classe de travailleurs qui, bien que souvent juridiquement propriétaire de ses moyens de production doit, pour se reproduire, se plier aux exigences du capital.

#### 4. L'exploitation de la force de travail paysanne : essai d'interprétation

##### 4.1 Les mécanismes de l'exploitation de la force de travail paysanne

Pour les unités de production les plus étroitement liées au capital agro-alimentaire (1), la consommation de la force de travail paysanne se réalise donc selon des normes imposées de l'extérieur et qui aboutissent à créer un produit en quantité et qualité telles qu'ils ne peut être ensuite absorbé que par le capital agro-alimentaire. Le capital dispose alors de la valeur créée par les bras et l'intelligence de la famille paysanne toute entière, c'est-à-dire par une force de travail non libre mais soudée à la petite exploitation paysanne comme "l'escargot à sa coquille".

Cette "force de travail paysanne soudée à des moyens de production" ne pourrait-elle pas être, tout comme une force de travail libre, une marchandise dont "la valeur usuelle possède la vertu particulière d'être source de valeur échangeable, de sorte que la consommer est réaliser du travail et, par conséquent créer de la valeur" ?

Dans ces conditions le paysan ne serait plus un producteur marchand qui vend son produit à sa valeur, c'est-à-dire qui échange une marchandise dans lequel son travail est réalisé pour recevoir une certaine somme d'argent, laquelle lui permet d'acheter d'autres marchandises dans lesquelles la même quantité de travail

---

(1) Production laitière spécialisée, élevage de bandes d'animaux, cultures sous contrat...



est réalisée. Ce serait en fait la marchandise "force de travail paysanne soudée à ses moyens de production" que le capitaliste achèterait en collectant le produit du paysan.

En conséquence cette marchandise ne serait payée qu'à sa valeur et en tant que valeur elle représenterait le quantum de travail social réalisé en elle.

La force de travail seule a pour valeur celle des moyens de subsistance nécessaires à sa reproduction. Si la marchandise "force de travail paysanne soudée à ses moyens de production" n'était payée qu'à cette valeur, les moyens de production ne seraient pas reproduits, donc le prix du produit paysan doit permettre de renouveler non seulement la force de travail paysanne mais aussi les moyens de production nécessaires au fonctionnement de cette force de travail (puisque le paysan n'est pas un travailleur libre). Ainsi serait déterminée la valeur de la marchandise "force de travail paysanne soudée à ses moyens de production" (1).

Par cet artifice, le capital consomme la force de travail paysanne et il se forme une plus-value, différence entre la valeur créée par la force de travail et la valeur de cette force de travail : cette plus-value naît dans la sphère de la production et entre ensuite dans la sphère de la circulation (2). En outre, il exploite de cette façon une catégorie de travailleurs qui ne bénéficient que d'une protection sociale réduite et travaillent souvent comme des esclaves sans même que le capitaliste ait besoin de payer des chefs et des surveillants pour commander et contrôler le travail. L'approvisionnement du secteur agro-alimentaire serait ainsi garanti au moindre coût par de véritables tâcherons à domicile, enchaînés sur leurs exploitations et rivés à leurs outils de travail. C'est donc à ce niveau que se situerait le mécanisme fondamental de l'exploitation du travail paysan.

---

(1) E. Préobrajensky parle, pour la Russie d'avant la révolution, d'un "système d'échange sur le marché de quasi-équivalents, derrière lequel se cachait l'échange d'une moindre quantité de travail contre une quantité plus importante. Dans ce cas - poursuit l'auteur -, le paysan et l'artisan sont en partie exploités par le capital comme les ouvriers qui ne reçoivent sous forme de salaire, de prix de marché de leur force de travail, qu'une part du produit nouvellement créé par leur travail".  
E. Preobrajensky : La Nouvelle Economique éditions EDI.

(2) Une partie de cette plus-value revient au capital bancaire sous forme de rente financière et à la propriété foncière sous forme de rente foncière. Son équivalent en argent apparaît avec les charges dans les comptes du paysan. C'est de l'argent qui entre dans sa poche pour en ressortir et de ce fait cette forme d'exploitation du travail est assez facilement perçue.

Une fois la plus-value produite, elle va participer à la péréquation du taux de profit. Le capitaliste qui reçoit le produit paysan transforme en totalité ou en partie ce produit et vend soit des sous-produits pour l'industrie (poudre de lait, carcasses de viande, farines ...), soit des biens alimentaires. Au bout de la chaîne de l'alimentation, pour la fabrication des produits très élaborés se trouvent les géants de l'alimentation : Nestlé, Gervais-Danone, Heinz, General Foods .... Si à ce niveau toute la plus-value produite n'a pas encore été prélevée, ce n'est pas le consommateur qui en profite. En effet, la valeur de reproduction de la force de travail se trouve ainsi réduite dans la mesure où les biens de consommation nécessaires à l'alimentation des travailleurs sont alors vendus en dessous de leur valeur. Si la valeur de reproduction de la force de travail est réduite, les capitalistes ne l'achètent pas plus cher qu'elle ne vaut. Ils peuvent alors dégager une plus-value supplémentaire qui équivaut à la plus-value non réalisée dans le secteur alimentaire.

#### 4.2 La reproduction de la paysannerie

##### 4.2.1. La ségrégation des paysans

Je viens d'examiner comment pouvait être exploitée la force de travail paysanne. Si mes hypothèses sont exactes, le représentant du capital va évidemment dans son intérêt et dans celui de sa classe, retenir les meilleurs producteurs c'est-à-dire ceux qui créent suffisamment de plus-value, tout comme lorsqu'il choisit une machine il achète la plus rentable. Ces travailleurs potentiels sont nombreux : ce sont tous les paysans attachés pour des causes historiques et sociales à leur exploitation agricole.

Pour créer suffisamment de plus-value, l'unité de production paysanne doit répondre à plusieurs exigences :

- 1°) elle doit fournir une quantité de travail suffisante (en durée et en intensité)
- 2°) la productivité du travail doit atteindre un niveau minimum.

La première exigence explique les conditions de travail telles qu'elles ont été décrites (mobilisation de toute la main-d'oeuvre disponible, longueur de la journée de travail, intensité du travail, non-respect des conditions de sécurité...) Tant qu'un nombre suffisant de paysans accepte ces conditions de travail, le secteur agro-alimentaire est convenablement approvisionné et la plus-value absolue reste élevée. L'ensemble du système peut se reproduire.

La seconde exigence entraîne une différenciation des unités de production paysannes.

Le fils du paysan aisé d'avant-guerre possède au départ une somme de valeurs (terres, bâtiments, animaux, outils, argent ...) transmise par ses parents et qu'il va mettre en oeuvre pour la production. A travers le prix de son produit, il va récupérer la valeur de ses moyens de production sans avoir à verser une rente financière à la banque et sans être contraint de capitaliser la terre s'il la possède, les bâtiments s'il en dispose, les animaux s'ils lui ont été donnés... Si en outre,



il possède une formation minimum, il lui sera d'autant plus facile d'élever la productivité de son travail. Finalement, il va disposer d'un "salaire paysan" largement supérieur au "salaire paysan" moyen.

Mais le fait de disposer au départ d'un certain capital n'est pas une raison suffisante pour s'enrichir. Nous avons eu l'occasion d'observer plusieurs situations où le père était un paysan aisé d'avant-guerre, employant charretiers et domestiques, et où le fils doit aujourd'hui travailler comme un esclave pour reproduire seulement son outil de travail et dégager un salaire relativement modeste (1). Le capital sélectionne donc les travailleurs les mieux armés et draine ainsi l'épargne familiale accumulée parfois par plusieurs générations. Néanmoins ces paysans ont tout de même la possibilité de rester paysans, sous réserve qu'ils se plient aux exigences du capital.

Quant au paysan qui ne dispose au départ que de ses bras et de son intelligence, il n'a pas d'autres recours que de faire appel au capital financier donc de se lier au capital bancaire (2). Une baisse des prix, une mauvaise année, une suite d'incidents (maladie, accidents ...) et le paysan endetté ne peut plus rembourser. Une simple virus (comme celui de la brucellose), de mauvaises conditions climatiques peuvent ruiner le paysan endetté. Pour survivre il doit alors intensifier à nouveau sa production, réemprunter et s'endetter davantage. Bien que la productivité du travail augmente, le salaire reste faible et ces paysans modernisés endettés, de crainte de partir travailler à l'usine pour rembourser leurs dettes (3), continuent de travailler dans les pires conditions sous la pression du capital bancaire et du capital d'amont (4).

Parmi tous ces paysans modernisés finalement soumis au capital agro-alimentaire, ceux qui ont une productivité du travail élevée (soit parce qu'ils ont su utiliser rapidement les techniques de production les plus avantageuses, soit parce qu'ils étaient riches) peuvent reproduire plus aisément leur force de travail et leurs

---

(1) Observations faites dans les départements du Loiret, d'Ille-et-Vilaine et du Gers.

(2) Banques, sociétés de crédit des firmes d'amont ...

(3) La vente des moyens de production ne permet pas forcément de rembourser la dette et dans ce cas le paysan doit consommer son salaire d'ouvrier pour payer cette dette (situations observées en Loire-Atlantique).

(4) Le capital d'amont trouve un marché pour écouler sa production et réalise ainsi la plus-value produite par la force de travail ouvrière qu'il met en oeuvre.

moyens de production. Peut-être certains pourront-ils même acheter de la force de travail et se transformer en petits capitalistes ? Néanmoins tant qu'ils fournissent eux et leur famille, la force de travail nécessaire à la production (1), leur travail reste exploité tant que la valeur représentée par la quantité de travail fournie demeure supérieure à la valeur reçue pour renouveler la force de travail et les moyens de production (2).

A l'opposé, les paysans peu ou pas modernisés vivent de plus en plus pauvrement, souvent repliés sur eux-mêmes, consommant leurs moyens de production et n'ayant parfois pas d'autre solution que d'aller vendre leur force de travail ailleurs (3).

Ainsi apparaît, au sein de la paysannerie, une couche de paysans exploités par le capital dans la mesure où ce dernier peut s'approprier le surtravail produit par la force de travail paysanne (4). Pour caractériser ce rapport d'exploitation nous dirons, à défaut d'une meilleure expression, que le paysan tend à devenir travailleur à façon, simple tâcheron à domicile. Sa fonction étant de fournir la force de travail, nous le nommerons paysan travailleur.

#### 4.2.2. Le destin de la paysannerie

Cette couche de paysans, telle que nous avons tenté de la décrire à travers nos observations, est issue de la paysannerie d'avant-guerre et il serait absurde de croire que cette paysannerie se soit totalement métamorphosée en quelques années.

Parmi la paysannerie exploitée par le capital, certains paysans ne sont exploités que pour une fraction de leur production (5). D'autres ne livrent aucun

- 
- (1) Dans le cas où le paysan emploie un salarié permanent ou saisonnier, la famille paysanne reste exploitée dans la mesure où elle fournit elle aussi sa propre force de travail.
  - (2) Si la quantité de travail fournie équivaut à la valeur réalisée à travers le produit, rien n'empêcherait les capitaux de venir s'investir. Le capitaliste paierait la force de travail à sa valeur et réaliserait la plus-value produite. Son capital serait alors rémunéré au taux de profit moyen.
  - (3) D'après le RGA 1970, 22,5 % des chefs d'exploitation ont une activité extérieure. Parmi eux 54 % ont une activité d'ouvriers ou d'employés et 24 % d'artisans ou petits commerçants.
  - (4) Le concept d'exploitation du travail est analysé par A. Mollard. A. Mollard : "L'exploitation du travail paysan" Université des Sciences Sociales de Grenoble - I. R. E. P.
  - (5) Bien qu'ils livrent directement ou indirectement une petite production au capital industriel, ils conservent l'impression de vendre sur un marché comme ils le faisaient auparavant. Ils sont confrontés à de nouveaux rapports de production mais les affrontent avec la mentalité d'antan.

produit au capital agro-alimentaire. Parmi ces paysans on trouve des producteurs spécialisés (1) ou des paysans restés traditionnels qui produisent eux-mêmes une partie de leurs moyens de production et de consommation et commercialisent auprès d'une clientèle leur petite production fermière (2).

L'agriculteur qui emploie de la main-d'oeuvre salariée fournit lui aussi, dans de nombreux cas, une matière première pour l'industrie alimentaire. Pour que ce paysan soit un capitaliste, il doit nécessairement "exploiter assez d'ouvriers pour se décharger sur eux du travail manuel" (3). C'est ce qui se passe pour certains grands domaines, d'ailleurs peu nombreux puisqu'en 1970 moins de 25 000 exploitations employaient 3 salariés et plus (4).

A partir du moment où le paysan capitaliste achète de la force de travail, il réalise un taux de profit (sinon il ne se reproduirait pas), aussi faible soit-il par rapport au taux de profit de l'industrie. Dans ce cas dire que le capitaliste est exploité n'a pas de sens : ce sont les travailleurs de cette unité qui sont exploités. La plus-value produite profite pour une fraction au patron (qui peut s'estimer lésé si son taux de profit est faible), pour l'autre fraction à la classe capitaliste dans son ensemble à travers la péréquation du taux de profit.

#### 4.3 Le statut économique des paysans

A l'intérieur de mon domaine d'observation je peux finalement repérer le statut économique des paysans dans un espace à trois dimensions.

La première dimension mesure la dépendance au capital. Quelle marge de liberté reste-t-il au producteur face aux industries qui transforment et commercialisent son produit ?

---

(1) Dans certaines zones de production, des paysans, même modernisés, ne sont pas liés au capital agro-alimentaire. Dans la région de St-Nectaire par exemple des paysans transforment leur production laitière (issue parfois de troupeaux sélectionnés et élevés avec les méthodes modernes) en fromages qu'ils fabriquent à la ferme et commercialisent auprès d'une clientèle propre. La situation est semblable pour certaines zones de production viticole. Dans la région de Sancerre, (Cher), de nombreux viticulteurs possèdent leur clientèle propre.

(2) Nous pouvons citer l'exemple d'une exploitation agricole du Loiret. Les céréales sont moulues et transformées en aliments du bétail. Le beurre est vendu auprès d'une clientèle de consommateurs. Les porcs charcutiers, les veaux, les animaux de réforme sont pour la plupart vendus au boucher-charcutier du village.

(3) K. Marx, *Le capital* I op. cit. p. 994.

(4) R.G.A. 1970.

La seconde dimension mesure le niveau de productivité de la force de travail. Si cette productivité est élevée, la reproduction des moyens de production est aisée : il peut y avoir reproduction élargie. Si la productivité est faible, le paysan consomme ses moyens de production et est condamné à disparaître.

La troisième dimension mesure le rapport entre la quantité de travail fournie par la force de travail salariée et celle fournie par la force de travail familiale. Si ce rapport est élevé, nous sommes en présence d'un paysan capitaliste et la relation principale d'exploitation ne se situe plus entre le paysan et le capital agro-alimentaire mais entre les salariés agricoles et ce capital agro-alimentaire, le paysan capitaliste assurant une fonction de petit patron dans une entreprise sous-traitante. Si ce rapport est nul, nous sommes en présence d'un paysan travailleur.